

États financiers 2025-2026



Centraide
du Grand Montréal



RASSEMBLER ET AGIR POUR UN GRAND MONTRÉAL
INCLUSIF ET SANS PAUVRETÉ.

À go, on Centraide

États financiers de Centraide du Grand Montréal

31 mars 2026

Rapport de l'auditeur indépendant	1-3
État des résultats	
Fonds d'opérations	4
Fonds des générations	5
État de la situation financière	6
État de l'évolution des soldes de fonds	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9-18

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
Centraide du Grand Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Centraide du Grand Montréal, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026, et les états des résultats des fonds d'opérations et des générations, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Centraide du Grand Montréal au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de Centraide du Grand Montréal conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de Centraide du Grand Montréal à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider Centraide du Grand Montréal ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de Centraide du Grand Montréal.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de Centraide du Grand Montréal.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de Centraide du Grand Montréal à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener Centraide du Grand Montréal à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Le 10 juin 2026

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A138693

Centraide du Grand Montréal
État des résultats
Fonds d'opérations
Exercice terminé le 31 mars 2026

	Notes	2026	2025
		\$	\$
Produits			
Dons et souscriptions		70 350 532	69 602 335
Souscriptions irrécouvrables		(2 495 619)	(2 540 191)
		67 854 913	67 062 144
Projets particuliers	11	16 731 130	13 033 709
Revenus d'intérêts		1 264 578	1 948 836
Autres produits		289 476	386 444
		18 285 184	15 368 989
		86 140 097	82 431 133
Charges			
Frais de campagne et de fonctionnement	8	11 896 726	11 951 184
Résultat avant investissements dans les communautés et autres revenus de placement et gain sur cession d'actifs		74 243 371	70 479 949
Investissements dans les communautés	12	75 907 749	71 952 937
Résultat net avant autres revenus de placement et gain sur cession d'actifs		(1 664 378)	(1 472 988)
Autres revenus de placement		5 822 116	6 526 019
Gain sur cession d'actifs		7 405 402	—
Résultat net		11 563 140	5 053 031

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Centraide du Grand Montréal
État des résultats
Fonds des générations
Exercice terminé le 31 mars 2026

	2026	2025
	\$	\$
Produits		
Dons	—	200 000
Dons en dotation	925 000	337 500
	925 000	537 500
Charges		
Projets d'innovations et frais de fonctionnement	992 374	2 357 922
Résultat net	(67 374)	(1 820 422)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Centraide du Grand Montréal
État de la situation financière
au 31 mars 2026

		2026			2025		
Notes	Fonds d'opérations	Fonds des générations	Total	Fonds d'opérations	Fonds des générations	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Actif							
À court terme							
	Encaisse	—	18 721 739	7 315 326	—	7 315 326	
	Placements	—	23 660 425	42 782 341	—	42 782 341	
3	Souscriptions à recevoir (déduction faite d'une provision pour souscriptions irrécouvrables de 3 012 319 \$; 2 595 984 \$ en 2025)	—	14 658 180	15 682 752	—	15 682 752	
	Créances interfonds*	—	23 860 425	22 602 625	—	—	
	Autres éléments d'actif	—	1 672 184	1 563 963	—	1 563 963	
		—	82 572 953	89 947 007	—	67 344 382	
	Placements	3	19 839 771	69 071 717	88 911 488	7 349 012	
	Autres placements	4	—	1 372 834	3 172 834	63 382 637	
	Immobilisations	5	—	3 193 744	3 193 744	1 204 764	
			—	3 674 115	3 674 115	3 674 115	
			102 412 724	73 638 295	151 190 594	97 296 019	
				68 261 516	142 954 910	142 954 910	
Passif							
À court terme							
	Créiteurs et charges à payer	—	5 047 434	7 562 383	—	7 562 383	
	Solde à payer aux organismes	—	150 582	1 055 796	—	1 055 796	
	Créances interfonds*	23 860 425	—	—	22 602 625	—	
	Produits reportés	—	14 573 472	13 413 391	—	13 413 391	
6		—	19 771 488	22 031 570	22 602 625	22 031 570	
Engagements							
9							
Soldes des fonds							
	Investis en immobilisations	3 193 744	3 193 744	—	3 674 115	3 674 115	
	Dotations	4 676 897	4 676 897	—	3 751 897	3 751 897	
	Affectations d'origine interne	40 745 076	67 551 180	655 461	38 672 804	39 328 265	
	Non grevés d'affectations	—	56 997 285	74 169 063	—	74 169 063	
		48 615 717	132 419 106	74 169 063	46 754 277	120 923 340	
		72 476 142	151 790 594	97 200 633	68 261 516	142 954 910	

* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne « Total » étant donné qu'ils s'éliminent.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil


Grégoire Baillargeon, président


Marie-Hélène Noisieux, trésorière

Centraide du Grand Montréal
État de l'évolution des soldes de fonds
 Exercice terminé le 31 mars 2026

	Fonds d'opérations				Fonds des générations		Total
	Non grevés d'affectation	Affectation d'origine interne – Réserves financières	Affectation d'origine interne – Investissem ents d'impact	Investis en immobi- lisations	Affectation d'origine interne	Dotations	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} avril 2024	71 513 555	—	508 185	4 123 667	38 120 827	3 414 397	117 680 631
Résultat net	5 053 031	—	—	(551 977)	(1 605 945)	337 500	3 232 609
Virement interfonds - affectations	(2 157 922)	—	—	—	2 157 922	—	—
Affectations internes	(147 276)	—	147 276	—	—	—	—
Investis en immobilisations	(102 425)	—	—	102 425	—	—	—
Variation des réévaluations et des autres éléments reconnus	10 100	—	—	—	—	—	10 100
Solde au 31 mars 2025	74 169 063	—	655 461	3 674 115	38 672 804	3 751 897	120 923 340
Résultat net	11 563 140	—	—	(553 889)	(438 485)	925 000	11 495 766
Affectations internes	(28 005 939)	18 745 239	6 749 943	—	2 510 757	—	—
Investis en immobilisations	(73 518)	—	—	73 518	—	—	—
Solde au 31 mars 2026	57 652 746	18 745 239	7 405 404	3 193 744	40 745 076	4 676 897	132 419 106

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Centraide du Grand Montréal
État des flux de trésorerie
 Exercice terminé le 31 mars 2026

	2026	2025
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Résultat net	11 495 766	3 232 609
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	553 889	551 977
Gain sur cession d'actifs	(7 405 402)	
Variation de la juste valeur des placements	(5 689 080)	(2 608 187)
Don d'une participation au capital d'une fiducie	(22 147)	(24 895)
Variation des réévaluations et des autres éléments reconnus – régime d'appoint	—	10 100
	(1 066 974)	1 161 604
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Souscriptions à recevoir	1 024 572	(1 334 297)
Autres éléments d'actif	(108 221)	975 897
Créditeurs et charges à payer	(2 514 949)	(3 070 802)
Solde à payer aux organismes	(905 214)	(2 868 320)
Produits reportés	1 160 081	(1 471 396)
	(1 343 731)	(7 768 918)
	(2 410 705)	(6 607 314)
Activités d'investissement		
Variation nette des placements	6 631 157	7 163 003
Augmentation de la participation dans le Fonds d'investissement de l'Initiative Immobilière Communautaire du Grand Montréal	(145 923)	(147 276)
Produit sur cession d'actifs	7 405 402	
Acquisition d'immobilisations	(73 518)	(102 425)
	13 817 118	6 913 302
Augmentation nette de l'encaisse	11 406 413	305 988
Encaisse au début	7 315 326	7 009 338
Encaisse à la fin	18 721 739	7 315 326

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et nature des activités

Centraide du Grand Montréal, incorporé en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), est reconnu comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Centraide du Grand Montréal a pour mission de soutenir les personnes vulnérables et les organismes communautaires et projets qui leur viennent en aide en investissant dans les communautés et en tissant avec elles des liens solides. Centraide du Grand Montréal est un acteur de changement, qui encourage la concertation et l'engagement bénévole et communautaire. Centraide du Grand Montréal recueille des fonds auprès du public, des entreprises et des institutions publiques et parapubliques pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

Centraide du Grand Montréal utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses activités.

Fonds d'opérations

Le Fonds d'opérations regroupe les activités courantes de fonctionnement de Centraide du Grand Montréal.

Fonds des générations

Le Fonds des générations a été constitué afin de renforcer et pérenniser les activités du Fonds d'opérations et ainsi permettre à Centraide du Grand Montréal de poursuivre sa mission auprès des générations à venir. Le Fonds des générations est constitué de dotations et de fonds grevés d'affectation interne.

Les revenus de placement non utilisés au cours de l'exercice pour financer les activités annuelles de Centraide du Grand Montréal sont affectés annuellement au Fonds des générations.

Le Fonds des générations est constitué de dotations et de fonds grevés d'affectation interne. Les soldes des fonds affectés représentent les ressources disponibles pour assurer une stabilité de financement aux organismes financés par Centraide du Grand Montréal en cas de périodes de mauvaise campagne. De plus, ils peuvent contribuer à satisfaire des besoins urgents de la communauté ou des besoins jugés prioritaires. Les soldes de fonds affectés d'origine interne peuvent aussi servir pour des initiatives stratégiques et des projets liés aux immobilisations.

Enfin, le solde de fonds investis en immobilisations comprend le coût après amortissement des immobilisations corporelles, et varie en fonction des acquisitions d'immobilisations, et de l'amortissement de ces immobilisations.

Constatation des produits

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds d'opérations lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds correspondant à leur affectation, le cas échéant. Sinon les apports affectés sont constatés à titre de produits du Fonds d'opérations de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

2. Méthodes comptables (suite)*Constatation des produits (suite)*

Les revenus de placement du Fonds d'opérations sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés. Les revenus de placement tirés des ressources du Fonds des générations sont constatés dans le Fonds d'opérations ou dans le Fonds des générations selon la nature des affectations stipulées par les donateurs au moment où ils sont gagnés.

Participation dans le Fonds d'investissement de l'Initiative Immobilière Communautaire du Grand Montréal

Centraide du Grand Montréal comptabilise sa participation dans le Fonds d'investissement de l'Initiative Immobilière Communautaire du Grand Montréal selon la méthode de comptabilisation à la valeur d'acquisition.

Ventilation des charges du Fonds d'opérations

Les charges comptabilisées à l'état des résultats sont réparties de la façon suivante :

	Secteurs d'activités		
	Frais de campagne et de fonctionnement	Investissements dans les communautés	
		Soutien et services aux organismes	Projets particuliers
	%	%	%
Développement philanthropique	98	—	2
Développement social	—	62	38
Communications et marketing	55	45	—
Technologies de l'information et données	65	35	—
Administration et direction générale	49	49	2

Les coûts associés à chaque secteur d'activité incluent tous les coûts directs liés à ces activités, soit les charges salariales et les autres charges directes, de même qu'une partie des coûts partagés ou indirects. Ces coûts partagés ou indirects incluent les charges salariales et les autres charges ne pouvant être imputées directement à des activités en particulier. Ces charges sont attribuées aux différents secteurs d'activités selon une répartition fondée sur la charge de travail réelle.

Les états financiers ne tiennent pas compte du coût des services rendus par les bénévoles et le personnel mis à la disposition de Centraide du Grand Montréal.

*Instruments financiers**Évaluation initiale*

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où Centraide du Grand Montréal devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre apparentés sont initialement évalués au coût.

2. Méthodes comptables (suite)*Instruments financiers (suite)*

Évaluation initiale (suite)

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par Centraide du Grand Montréal dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

Tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture.

Les intérêts gagnés sont inclus dans les revenus d'intérêts. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses dans les autres revenus de placement.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de produit ou de charge.

Dépréciation

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, Centraide du Grand Montréal comptabilise à l'état des résultats une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des durées de vie utiles suivantes :

Immeuble	40 ans
Mobilier et équipement	8 ans
Matériel informatique	4 ans
Logiciels	6 ans

Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de Centraide du Grand Montréal à fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou du potentiel de service qui y sont associés est inférieure à sa valeur comptable nette, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement. Une reprise de valeur ne peut pas être faite.

2. Méthodes comptables (suite)*Régime d'appoint*

Le coût du régime d'appoint à prestations définies est établi périodiquement par des actuaires indépendants. Centraide du Grand Montréal utilise une évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation pour évaluer ses obligations au titre des prestations définies. Cette évaluation est fondée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services (qui incorpore la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels).

Centraide du Grand Montréal constate :

- a) dans l'état de la situation financière, l'obligation au titre des prestations définies, diminuée de la juste valeur des actifs du régime et ajustée en fonction de toute provision pour moins-value (soit l'actif ou le passif au titre des prestations définies);
- b) dans l'état des résultats, le coût total du régime pour l'exercice.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Placements**Fonds d'opérations**

	2026	2025
	\$	\$
Dépôts à terme et certificats de placement garanti, 2,43 % à 3,40 % (3,25 % à 8,00 % en 2025)	23 660 425	46 060 485
Fonds communs		
Revenus fixes canadiens	5 961 628	2 078 174
Actions canadiennes et autres produits	5 121 959	1 535 634
Actions américains et étrangers	8 756 184	457 060
	43 500 196	50 131 353
Tranche à court terme	23 660 425	42 782 341
Tranche à long terme	19 839 771	7 349 012

Fonds des générations

Centraide du Grand Montréal, conjointement avec d'autres fondations publiques et privées du Grand Montréal, a participé, en 1999, à la création de la Fondation du Grand Montréal. Les buts de la Fondation du Grand Montréal sont de collecter et de distribuer des fonds par voie de dons, principalement par voie de legs ou de fonds de dotation du public, afin de promouvoir le domaine social, les arts et la culture, l'éducation, la santé et l'environnement. De plus, la Fondation du Grand Montréal gère des fonds qui lui sont confiés aux fins de gestion.

Centraide du Grand Montréal détient 50 254,2311 parts (53 810,9589 parts en 2025) du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal.

4. Autres placements

	2026	2025
	\$	\$
Participation dans le Fonds d'investissement de l'Initiative Immobilière Communautaire du Grand Montréal	801 384	655 461
Participation au capital d'une fiducie	571 450	549 303
	1 372 834	1 204 764

5. Immobilisations

	2026			2025
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Immeuble	6 883 003	3 901 454	2 981 549	3 153 624
Mobilier et équipement	822 332	614 365	207 967	189 072
Matériel informatique	602 717	600 575	2 142	—
Logiciels	1 849 863	1 847 777	2 086	331 419
	10 157 915	6 964 171	3 193 744	3 674 115

6. Produits reportés

	2026	2025
	\$	\$
Solde au début	13 413 391	14 884 787
Montants reçus	15 950 491	11 904 256
Montants constatés à titre de produits de l'exercice	(14 790 410)	(13 375 652)
Solde à la fin	14 573 472	13 413 391

7. Régimes de retraite

Régime de retraite interentreprises contributif à prestations définies

Centraide du Grand Montréal participe à un régime de retraite interentreprises contributif à prestations définies. Le régime est capitalisé dans une caisse de retraite au bénéfice de tous les participants du régime. La cotisation de l'employeur versée au régime s'élève à 942 315 \$ (1 339 411 \$ en 2025). Selon la dernière évaluation actuarielle du régime effectuée au 31 décembre 2024, le régime présente un excédent de solvabilité de 1 206 200 \$ (degré de solvabilité de 102,4 %) et aucun déficit de capitalisation. La comptabilité des régimes à cotisations définies est appliquée pour la présentation des informations requises dans les états financiers de Centraide du Grand Montréal.

7. Régimes de retraite (suite)*Régime d'appoint à prestations définies*

Centraide du Grand Montréal a également un régime d'appoint à prestations définies, non capitalisé. Les prestations de ce régime sont fondées sur les années de service et les salaires de fin de carrière.

Les cotisations de l'employeur versées au régime s'élèvent à 80 100 \$ (80 000 \$ en 2025), de même que les prestations versées par le régime.

Centraide du Grand Montréal évalue annuellement son obligation au titre des prestations constituées. Les hypothèses actuarielles importantes retenues par Centraide du Grand Montréal sont : 4,50 % (4,75 % en 2025) pour le taux d'actualisation des coûts constatés, 4,75 % (4,50 % en 2025) pour le taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations définies et 2,60 % (2,50 % en 2025) pour le taux de croissance de la rémunération.

Les informations concernant le régime se présentent comme suit :

	2026	2025
	\$	\$
Obligation au titre des prestations définies incluse dans les créditeurs et charges à payer	1 033 300	1 031 300
Coût des prestations définies constaté dans l'état des résultats (excluant la variation des réévaluations et des autres éléments reconnus)	90 700	100 200

8. Ventilation des charges du Fonds d'opérations

Comme le décrit la note 2 portant sur les méthodes comptables, les coûts associés à chaque secteur d'activité au 31 mars 2026 sont ventilés comme suit :

	Secteurs d'activités			2026	2025
	Frais de campagne et de fonctionnement	Investissements dans les communautés		Total	Total
		Soutien et services aux organismes	Projets particuliers		
	\$	\$		\$	\$
Développement philanthropique	3 920 444	—	96 984	4 017 428	3 801 005
Développement social	—	1 918 889	1 154 681	3 073 570	3 700 141
Communications et marketing	1 226 763	1 003 716	—	2 230 479	2 419 282
Technologies de l'information et données	1 872 980	1 008 528	—	2 881 508	2 783 764
Administration et direction générale	4 876 539	4 876 539	191 642	9 944 720	10 020 256
	11 896 726	8 807 672	1 443 307	22 147 705	22 724 447

9. Engagements

Au 31 mars 2026, Centraide du Grand Montréal s'est engagé à verser à des organismes des allocations d'un montant de 46 643 911 \$ à partir du Fonds d'opérations.

Le 17 octobre 2025, Centraide du Grand Montréal, en sa qualité de commanditaire avec d'autres partenaires commanditaires, ainsi qu'un commandité, a conclu une convention de société en commandite (« Amplifier »). Centraide du Grand Montréal s'est engagé à y investir 2 500 000 \$. Au 31 mars 2026, l'engagement résiduel de Centraide du Grand Montréal est de 2 500 000 \$. L'engagement total de tous les commanditaires est initialement de 50 000 000 \$. Amplifier a pour mission de soutenir le développement de l'immobilier abordable en investissant dans des projets de logements abordables et sociaux.

Le 2 mars 2021, Centraide du Grand Montréal, en sa qualité de commanditaire avec d'autres partenaires commanditaires, ainsi qu'un commandité, a conclu une convention de société en commandite pour former l'Initiative Immobilière Communautaire du Grand Montréal (« IICGM »). Centraide du Grand Montréal s'est engagé à y investir 1 250 000 \$.

Au 31 mars 2026, l'engagement résiduel de Centraide du Grand Montréal est de 990 000 \$ (549 179 \$ en 2025). L'engagement total de tous les commanditaires est de 16 950 000 \$. L'IICGM a pour mission de répondre aux difficultés croissantes des organismes communautaires à avoir accès à des locaux abordables dans le Grand Montréal en finançant l'acquisition, la rénovation ou la construction d'immeubles ou d'espaces commerciaux permettant aux organismes communautaires d'accéder à la propriété de leurs locaux.

10. Instruments financiers

En raison de ses actifs financiers, Centraide du Grand Montréal est soumis au risque suivant lié à l'utilisation d'instruments financiers :

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte découlant de la volatilité des cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change. Centraide du Grand Montréal est exposé au risque de marché en raison de ses activités de placement. Le niveau de risque auquel est exposé Centraide du Grand Montréal varie selon la conjoncture des marchés et la composition de l'actif.

a) Risque de taux d'intérêt

Une tranche des placements de Centraide du Grand Montréal est investie dans des dépôts à terme et des certificats de placement garanti portant intérêt à taux fixe. Par conséquent, une variation du taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur de ces instruments financiers. Il en est de même pour les fonds de revenus fixes qui détiennent des obligations portant intérêt à taux fixe, dans lesquels Centraide du Grand Montréal détient des participations. Par conséquent, une variation du taux d'intérêt du marché aura ultimement une incidence sur la juste valeur des parts détenues par Centraide du Grand Montréal.

b) Risque de change

Une tranche des placements de Centraide du Grand Montréal est investie dans des participations de fonds communs d'actions étrangères. Ces placements sont donc exposés aux fluctuations des devises, ce qui aura ultimement un effet sur la juste valeur des parts détenues par Centraide du Grand Montréal. Il en est de même pour les revenus gagnés afférents à ces placements.

10. Instruments financiers (suite)

Risque de marché (suite)

c) Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

Centraide du Grand Montréal est exposé à un risque de prix autre en raison de ses placements dans des fonds communs.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle du fait qu'une tranche des placements de Centraide du Grand Montréal est investie dans des fonds détenant des obligations. De ce fait, il y a un risque qu'un émetteur d'obligations ne s'acquitte pas de ses obligations envers le fonds, ce qui aurait ultimement une incidence sur l'actif de Centraide du Grand Montréal.

11. Projets particuliers

	2026	2025
	\$	\$
Partenaires philanthropiques		
Projet Impact Collectif	6 575 473	4 231 298
Projet Réussite Jeunesse	2 533 333	2 533 333
Un toit et des droits	500 000	—
	9 608 806	6 764 631
Partenaires corporatifs		
Dispositif de valorisation de la donnée	200 000	—
Santé et bien-être financier	100 000	—
Pour des logements abordables	20 472	—
	320 472	—
Gouvernements		
Provincial - Fonds d'urgence en itinérance	6 266 125	—
Provincial - Fonds migrants	—	3 965 000
Provincial - DATAide	—	1 411 507
Fédéral - Fonds de relance des services communautaires	—	655 571
Municipal - Fonds Laval	535 727	237 000
	6 801 852	6 269 078
	16 731 130	13 033 709

12. Investissements dans les communautés

	2026	2025
	\$	\$
Investissements dans les organismes	50 280 089	48 946 082
Investissements en soutien et services aux organismes et à la communauté et frais de fonctionnement (note 8)	8 807 672	10 773 263
Investissements dans les projets particuliers	16 819 988	12 233 592
	75 907 749	71 952 937

Les investissements dans les projets particuliers incluent des frais de fonctionnement dédiés de 1 443 307 \$ en 2026 (1 226 506 \$ en 2025) (note 8), et ce pour coordonner la recherche et l'évaluation, la gouvernance, la communication et soutenir les opérations et l'administration inhérentes à la gestion des projets, l'analyse de demandes (s'il y a lieu), les décaissements et la production des redditions de comptes.

13. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice 2025 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'année 2026.



Centraide
du Grand Montréal



493, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3A 1B6
T. 514 288-1261 centraide-mtl.org

À go, on Centraide